

AUTORISATION DE SORTIE

**ATTENTION ! Une fois sorti, l'élève n'est plus sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est interdit de rester aux abords du collège ou devant l'école primaire.**

Je, soussigné(e), M., Mme .....  
Responsable légal(e) de l'élève .....  
Né(e) le ..... en classe de .....

Régime : Externe  Demi-pensionnaire

**Mon enfant emprunte le transport scolaire**

**OUI**

**NON**

L'AUTORISE à sortir à l'issue de sa dernière heure de cours :  
Je prends l'entière responsabilité de mon enfant dès sa sortie de l'établissement.  
- De la matinée ou de la journée (pour les élèves externes)  
- De la journée (pour les élèves demi-pensionnaires).

L'AUTORISE à sortir à l'issue de sa dernière heure de cours :  
Je prends l'entière responsabilité de mon enfant dès sa sortie de l'établissement.  
- De la matinée ou de la journée (pour les élèves externes)  
- De la journée (pour les élèves demi-pensionnaires).

NE L'AUTORISE PAS à sortir lorsqu'il n'a plus cours.  
Il devra rester au collège pour faire ses leçons jusqu'à 16h.

NE L'AUTORISE PAS à sortir lorsqu'il n'a plus cours.  
Il devra rester au collège pour faire ses leçons jusqu'à 16h.

Pas d'autorisation de sortie avant 12H45 pour l'élève demi-pensionnaire.  
Pour toute sortie exceptionnelle une décharge parentale devra être signée à l'accueil.

Signature du responsable

(fiche cyclonique au verso)